



Infos du Conseil : Juin 2008

Traversée de Chermignon-d'en-haut

Le trafic sur la route cantonale qui traverse Chermignon-d'en-haut ne fait que croître. (C'est le cas bien sûr aussi à Chermignon-d'en-bas.) La vitesse de nombreux véhicules est excessive. Pour tenter de corriger en partie ces nuisances, l'état du Valais va aménager des « portes d'entrée » qui montreront à l'automobiliste qu'il entre dans une zone habitée et qu'il doit « lever » le pied. Coût de l'opération : CHF 700'000.— répartis 50/50 entre la commune et l'état.

Passage sous voie à Combuissan

Des travaux importants viennent d'être entrepris afin de relier en toute sécurité le centre scolaire de Martelles au village de Chermignon-d'en-bas. Ce passage sous voie permettra aux véhicules d'accéder au parking situé en amont de la route cantonale. C'est enfin le départ de la promenade du Grand Bisse qui sera sécurisé. Coût des travaux : CHF 1'200'000.— à la charge de la commune.

Réhabilitation du quartier de Charamolâ à Chermignon-d'en-haut

Ce projet a été lancé il y a bientôt cinq ans par la bourgeoisie et les diverses études arrivent à leur terme. Une demande doit être adressée incessamment à la commission des sites pour que celle-ci puisse statuer sur l'ensemble du projet. Sans une forte intervention publique et l'arrivée de nouveaux habitants, il est à craindre que tout le quartier finisse par tomber en désuétude.

Réaffectation des bâtiments des écoles des villages

Dès l'ouverture du centre scolaire de Martelles, les écoles des villages seront fermées. A Ollon et Chermignon-d'en-bas, une partie des bâtiments actuels sera destinée à l'habitation, tout en conservant les espaces publics nécessaires à la vie villageoise.

Pour Chermignon-d'en-haut, on en est encore au stade des réflexions, car la transformation de l'école en unités habitables n'est guère envisageable.

Construction de deux petits immeubles aux Briesses

Les travaux de terrassement viennent de débiter. Ces deux immeubles, construits par la bourgeoisie, comporteront en tout 13 appartements. Comme le souhaitait le conseil, la grande partie des travaux a pu être adjugée à des entreprises « bourgeoises ».

Le projet de la bourgeoisie, outre celui d'investir dans le long terme, est de contribuer à l'arrivée de nouveaux habitants à l'année sur la commune de Chermignon. Les demandes de location sont à adresser à l'administration communale.

Deuxième réorganisation de l'état civil valaisan

Dès le 1^{er} janvier 2008, l'office de Montana est rattaché à celui de Sierre. Le nombre d'offices d'état civil pour l'ensemble du Valais est donc réduit à 6 au lieu de 15 auparavant. Néanmoins, des mariages pourront encore être célébrés à

Montana. Pour notre région, l'officier d'état civil demeure Mme Antoinette Robyr.

Droit de cité

Dès le 1^{er} janvier 2008, c'est la commune municipale qui attribue le droit de cité et non plus la bourgeoisie. Il incombe à la commune de vérifier que le candidat à la nationalité a des connaissances suffisantes dans la langue locale, qu'il est intégré à la vie valaisanne, qu'il fait preuve de bonne conduite, qu'il accepte les principes constitutionnels de l'ordre juridique de la Suisse et qu'il s'est accoutumé au mode de vie et aux usages du pays.

Le dossier est donc examiné par la commission « Droit de cité », qui formule un préavis à l'intention du conseil communal.

La commission a procédé en juin 2008 à l'examen de quatorze demandes de naturalisation. Les nouveaux citoyens suisses seront assermentés par le Grand Conseil en automne 2008 ou au printemps 2009.

Agrandissement du columbarium

A cause de l'évolution rapide des us et coutumes en matière de funérailles, le columbarium de Chermignon doit déjà être agrandi. Six croix supplémentaires seront installées, permettant le dépôt de trente-six urnes.

Zone industrielle de Ley de Sion

Rappelons qu'il s'agit pour les communes de Lens et de Chermignon d'installer une zone industrielle dans le secteur situé en aval de Cher-Mignon SA. Les terrains ont été taxés et des propositions d'achat seront adressées aux divers propriétaires. L'établissement de cette zone permettra de répondre à une demande certaine de surfaces artisanales destinées à des entreprises. Elle pourra même permettre à

de nouvelles entreprises de venir s'établir dans notre région.

Salle sise sous la chapelle de Chermignon-d'en-bas

Cette salle est fortement endommagée par suite d'utilisations non appropriées. Des travaux de réhabilitation seront entrepris cet été afin de redonner un peu de lustre à cette salle toujours très prisée au niveau du village.

Par la suite, elle devra être réservée à des personnes habilitées et responsables.

Parking de la Combe à Chermignon-d'en-haut

Ce projet de parking, prévu en contrebas de l'église de Chermignon-d'en-haut, doit être abandonné. En effet, une bonne partie de la zone est en aire forestière. Le solde disponible est trop restreint pour apporter une solution durable aux problèmes du parcage à Chermignon-d'en-haut. Une nouvelle solution devra donc être envisagée.

Etude de turbinage de l'eau potable

Le Conseil a mandaté un bureau spécialisé pour procéder à une pré-étude de turbinage sur le réseau d'eau potable. Les possibilités sur notre commune sont restreintes, mais, au moment où l'énergie devient un enjeu de plus en plus important, aucune solution de doit être écartée.

Digue de l'Etang Blanc à Crans

D'importants travaux devront être entrepris pour la remettre en état. Le montant du devis va sans doute approcher les CHF 700'000.--.

Transport Handicap

Cette association permet de transporter des personnes à mobilité réduite grâce à des véhicules adaptés et des chauffeurs

bénévoles. La commune y participe pour CHF 0.50 par habitant, soit CHF 1386.50 par année.

Rampe du Rex à Crans

Les travaux de réaménagement sont en cours. Ils concernent l'étanchéité, le génie civil et le système de chauffage intégré à la chape. Coût des travaux : environ CHF 55'000.-- .

Travaux au dessableur du Royal

Ces travaux visent à empêcher que la conduite de l'Etang Long puisse être obstruée en cas d'orage ou de forte pluie. Simultanément, le chemin attenant a été refait et pavé jusqu'à l'Eden. Montant total des travaux : CHF 325'000.—environ.

Demandes de 20 km/h sur certaines routes en station

Progressivement, la vitesse sur les routes adjacentes à la route cantonale va être portée à 30 km/h. Concernant des demandes pour 20 km/h, les services de l'Etat sont très restrictifs. Ils exigent en effet que des mesures en termes d'aménagement de la chaussée soient simultanément mises en place, à savoir des gendarmes couchés ou des obstacles qui obligent les véhicules à ralentir. Le conseil a demandé à la police d'intensifier les contrôles pour faire respecter les 30 km/h. Rappelons cependant que rien de vaut l'autodiscipline des riverains, seuls utilisateurs des routes concernées.

Bâtiments de la police à Crans

Les travaux arrivent à leur terme. Ce bâtiment va regrouper sous le même toit les polices cantonale et intercommunale. On parle donc de la maison de la sécurité. Coût des travaux : CHF 1'200'000.—environ, dont une partie à la charge de l'Etat.

Réaménagement de l'Etang des Briesses

Ce petit étang, qui abrite encore le triton alpestre, est un voie d'envasement. En collaboration avec Pro Natura, le Conseil a décidé de prendre des mesures afin de le sauvegarder sur la durée, tout en préservant ses richesses naturelles uniques. L'intervention sera délicate et devra être confiée à des spécialistes.

Fête suisse de chant à Weinfeldern le 15 juin 2008

Le chœur St-Hymnemode de Crans-Montana et le chœur St-Georges de Chermignon ont participé au début du mois de juin à la fête suisse de chant, à Weinfeldern. 480 chorales regroupant 15'000 chanteurs avaient fait le déplacement dans le canton de Thurgovie. Le conseil communal félicite les deux chorales qui ont représenté notre région. Il adresse des félicitations particulières au chœur St-Georges, qui a obtenu la mention « excellent » lors de sa prestation devant le jury.

Sortie des aînés 2008

Elle a eu lieu le vendredi 6 juin dernier, entre Bienne, Neuchâtel et Morat. 93 personnes ont participé à cette excursion à travers les Trois lacs. La pluie tenace et le froid n'ont pas entamé la bonne humeur du groupe. Il faut dire qu'à l'abri dans le bateau, le repas a été apprécié de tous. Les plus téméraires ont quand même grimpé sur le pont, alors que les autres ont (re)découvert les joies du jeu de cartes. Même sous un ciel gris, un participant a fait observer que l'on n'était pas les seuls à pouvoir affirmer que l'on habitait le plus beau pays du monde.

Site de la commune www.chermignon.ch

Il reçoit environ 1200 visites par mois, chiffre qui reste relativement faible. Il contient pourtant toutes les informations dont les citoyens ont besoin dans leur rapport avec l'administration. Il permet d'entrer en contact direct avec les membres du conseil et l'ensemble du personnel de l'administration. Il permet l'accès aux sites

des sociétés locales et met à disposition un grand nombre de liens utiles. La galerie propose plus de 200 photos de qualité et directement téléchargeables. Enfin, il propose un espace de dialogue et des petites annonces non commerciales. Chermignon serait-elle moins branchée que d'autres communes ? A chacun donc de prouver que ce n'est pas le cas.

Pour le conseil communal
Jean-Claude Savoy
Conseiller